Notice of Extension of submission deadline: Selection of an Individual Consultant for the Selection of Villages and proposed Development Strategy for Regional Programme for Rural electrification of 20 000 villages, PRODEL20 000

The ECOWAS Commission refers to the publication of an expression of interest for the Selection of an Individual Consultant for the Selection of Villages and proposed Development Strategy for Regional Programme for Rural electrification of 20 000 villages, PRODEL 20 000 and wishes to inform the interested Consultants that the submission Deadline is now postponed to May 11th 2020 at 11 .00 am.

Also note that electronic submissions are also accepted and shall be addressed to procurement @ecowas.int with copy to sbangoura@ecowas.int; bdabire@ecowas.int; akoumoin@ecowas.int; ikkamara@ecowas.int;

All other conditions as stated in the published advert remain unchanged (EOI ATTACHED)

Thank you Signed ECOWAS Commission. Extension de la date limite de soumission : Sélection d'un Consultant individuel pour la Sélection des villages et la Proposition d'une Stratégie de Développement du Programme Régional d'Electrification rurale de 20 000 localités, PRODEL 20 000

Faisant suite à l'avis de manifestation d'intérêt publié pour la sélection d'un Consultant individuel pour la Sélection des villages et la Proposition d'une Stratégie de Développement du Programme Régional d'Electrification rurale de 20 000 localités, PRODEL 20 000, la Commission de la CEDEAO informe les consultants intéressés de l'extension de la date limite de soumission des Manifestations d'intérêt au 11 Mai 2020 à 11H.

Prière de noter également que les soumissions électroniques sont aussi autorisées et devront être adressées à : procurement@ecowas.int avec copie à sbangoura@ecowas.int; bdabire@ecowas.int; akoumoin@ecowas.int; ikkamara@ecowas.int;

Toutes les autres conditions telles que stipulées dans l'avis publié demeurent inchangées (avis de manifestation est joint).

Merci . La Commission de la CEDEAO

REQUEST FOR EXPRESSION OF INTEREST

(Consulting services – individual consultant selection)

Selection of an Individual Consultant for the Selection of Villages and proposed Development Strategy for Regional Programme for Rural electrification of 20 000 villages, PRODEL20 000

Reference No. ECW/IC/ADM-EN/24-04-20/kik

In the framework of the execution of the 2020 Budget, The Economic Community of West African States (ECOWAS) intends to apply a portion its budgeted counterpart funds for the **Selection of an Individual Consultant for the Selection of Villages and proposed Development Strategy for PRODEL 20 000**.

- 2. The objective of the programme is to support ECOWAS' contribution to rural communities' access to energy services in order to improve their living conditions. It complements the efforts of Member States in their national strategies for universal access to electricity.
- 3. The consulting services ("the Services") include the followings as shown below and the duration of the contract shall be for a maximum period of four (4) months. Duties and responsibilities of the consultants:

Role and Responsibilities

- identify, in collaboration with Member States, the number of villages to be connected to electricity in each of the ECOWAS Member States. These villages should not be part of an ongoing project or an electrification plan for which funding has been secured. Criteria for the selection of communities will be determined in advance (population density, remoteness/proximity to existing networks, existing or proposed social or community infrastructure, economic resources, etc.);
- propose a breakdown of villages to be connected by country according to the criteria to be defined (low access rate, etc...);
- propose the selection criteria (cost, viability, ease of execution, national priority, administrative situation, equity between countries, other identified characteristics);
- select the 20,000 villages to be targeted under the project in collaboration with Member States;
- determine the number of villages concerned in the first phase of the programme to be implemented in 5 years for better visibility.
- take stock of rural electrification at the national level as at the end of 2018 (status of existing MV networks, electrification rate, number of communities already connected to electricity, exact situation of ongoing electrification programmes and their completion date);
- evaluate the gaps between the current electrification rate and the national objectives and projections for the universal access target rate in 2030.
- prepare a project portfolio in conjunction with the Member States that, will on the basis of the
 funds to be allocated to them as part of PRODEL 20,000, draw up a list of villages and indicate
 the technology used: off-grid or hybrid PV power plant, Individual solar kits for households and
 for productive uses, socio-economic or community (schools, health posts, community centres,
 etc.).

- Villages in the project portfolio should not be part of ongoing electrification projects or a completed electrification plan.
- Villages not included in the Regional Electricity Access Programme (ECOREAP), jointly launched by the ECOWAS Commission and the World Bank, and which are currently being implemented have to be considered.
- The shortlisting of villages, especially those to be connected to off-grid systems or individual solar systems, will be based on a GIS that provides data on all villages in the areas concerned. These include:
 - a. distance from the national grid
 - b. average number of inhabitants,
 - c. number of households
- 4. The ECOWAS Commission now invites eligible Individual Consultants ("Consultants") to indicate their interest in providing the Services. Interested Consultants should provide information demonstrating that they have the required qualifications and relevant experience to perform the Services. *The shortlisting criteria are as follow:*

Educational Qualification

 Shall possess a degree in electrical/mechanical engineering or related field, statistician/economist or equivalent;

Experience

- Shall justify fifteen (15) working years of relevant experience in evaluation, planning or management of electrification projects;
- Candidate shall justify of having executed at least three (3) similar assignments (large nationals projects) organized and successfully executed during the last ten years, with International Organizations or Donors funded Projects;
- Candidate shall justify of having executed at least two (2) similar assignments (large nationals projects) organized and successfully executed during the last ten years, in ECOWAS Member States;
- Candidate shall justify sound knowledge of the technical equipment and standards of electricity distribution networks and of the software used to calculate distribution networks (mechanical and electrical calculations) as well as GIS for rural electrification;

Language

• The individual consultants shall be fluent (reading, writing, speaking) in one (1) of the ECOWAS Official Languages (English, French or Portuguese) and the practical knowledge (reading, writing, speaking) of an additional one would be an advantage.

NB: The attention of interested Individual consultants is particularly drawn to Article 118 of the ECOWAS Revised Procurement Code ("Infringements by Candidates, Bidders and Awardees"), providing information on corrupt or fraudulent practices in competing for or executing a contract. In addition, please refer to the following specific information on conflict of interest related to this assignment as per "Article 119 of the ECOWAS Revised Procurement Code.

5. The Consultants will be selected in accordance with the *Selection of Individual Consultant* set out in the Consultant Guidelines. The shortlisted candidates will be interviewed for the position.

Interested consultants may obtain further information at the email addresses below during office hours: Monday to Friday from 9.00 am GMT+1 to 5.00 pm GMT+1.

Email: procurement@ecowas.int,

with copy to: sbangoura@ecowas.int; bdabire@ecowas.int; akoumoin@ecowas.int; ikkamara@ecowas.int

6. Expressions of Interest (1 original and 3 copies) must now be delivered in sealed envelopes and clearly marked "Selection of an Individual Consultant for the Selection of Villages and proposed Development Strategy for Prodel 20 000", Do not open except in the presence of the Evaluation Committee" to the address below latest by Monday 11th May, 2020 at 11.00 am (GMT+1), Nigerian Time.

The ECOWAS Tender Box is located at the Directorate of General Administration, Procurement Division, 1st Floor ECOWAS Commission, 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P. M. B. 401 Abuja Nigeria.

Please note that electronic submissions are also accepted and shall be addressed to: procurement@ecowas.int,

with copy to: sbangoura@ecowas.int; bdabire@ecowas.int; akoumoin@ecowas.int; ikkamara@ecowas.int

This EOI is also published on the ECOWAS website http://www.ecowas.int/doing-business-in-ecowas/ecowas-procurement

Commissioner General Administration & Conference

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (Services de consultation – Sélection d'un consultant individuel)

Sélection d'un Consultant individuel pour la Sélection des villages et la Proposition d'une Stratégie de Développement du Programme Régional d'Electrification rurale de 20 000 localités, PRODEL 20 000

Référence Nº. ECW/IC/ADM-EN-1/24-04-20/kik

- 1. Dans le cadre de la mise en œuvre du Budget 2020, La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) envisage d'affecter une partie de ses fonds budgétisés pour la Sélection d'un Consultant individuel pour la Sélection des Villages et la Proposition d'une Stratégie de Développement du Programme Régional d'électrification rurale de 20 000 localités PRODEL 20 000.
- 2. Le programme a pour objectif d'apporter une contribution de la CEDEAO sur l'accès des populations rurales aux services énergétiques en vue d'améliorer leurs conditions de vie. Il vient en complément des efforts des Etats membres dans leurs stratégies nationales d'accès universel à l'électricité.
- 3. Les services de consultant comprennent les éléments indiqués ci-dessous. Le contrat est d'une durée maximale de quatre (4) mois. Le/la consultant(e) assumera les tâches et responsabilités suivantes :

Rôle et Responsabilités

- identifier, en collaboration avec les Etats membres, le nombre de villages à électrifier dans chacun des Etats membres de la CEDEAO. Ces villages ne devront pas figurer sur la liste d'un projet en cours ou d'un plan d'électrification dont le financement est bouclé. Des critères de choix des localités seront préalablement définis (démographie, éloignement/proximité des réseaux existants, infrastructures sociales ou communautaires existantes ou en projet, ressources économiques, etc...);
- proposer une répartition des quota des villages a électrifier par pays en fonction des critères à définir (faible taux d'accès, etc..);
- proposer les critères de sélection (cout, rentabilité, facilité d'exécution, priorité nationale, statut administratif, équité entre les pays, autre spécificité signalée);
- procéder à une répartition des 20 000 villages à cibler dans le cadre du projet en collaboration avec les Etats membres ;
- fixer le nombre de villages concernés dans la première phase du programme à réaliser en 5 ans pour en assurer une meilleure visibilité.
- Faire un état des lieux de l'électrification rurale au niveau national à fin 2018 (états des lieux des réseaux MT existants, taux d'électrification, nombre localités déjà électrifiées, situation précise des programmes d'électrification, en cours et leur date de terminaison);
- calculer les gaps entre le taux actuel d'électrification et les objectifs nationaux et trajectoires pour le taux cible d'accès universel à 2030.
- Elaborer un portefeuille de projets en relation avec les Etats qui, sur la base du montant des financements qui leur seront alloués dans le cadre du PRODEL 20 000, vont établir une liste de villages en précisant la technologie choisie : centrale photovoltaïque hors réseau ou hybride, Kits solaires individuels pour les ménages et pour les usages productifs, socioéconomiques ou communautaires (écoles, postes de santé, centres communautaires etc.).
- Les villages du portefeuille de projets ne devront pas figurer sur la liste des projets en cours d'électrification ou dans un plan d'électrification dont le financement est bouclé.
- Les villages non pris en compte par le programme Régional d'Accès à l'Électricité (ECOREAP), initié par la Commission de la CEDEAO avec la Banque Mondiale, et dont la mise en œuvre est actuellement en cours sont à prendre en considération.
 - La présélection des villages, en particulier ceux devant être alimentés par des systèmes hors Réseaux ou des systèmes solaires individuels, va s'appuyer sur un SIG qui permet d'avoir des données sur la situation de tous les villages qui appartiennent aux zones concernées. Il s'agit notamment:
 - a. de la distance par rapport au réseau national
 - b. du nombre moyen d'habitants,
 - C. du nombre de ménages.
- 4. La Commission de la CEDEAO invite les consultants individuels éligibles à soumettre leurs candidatures pour les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, doivent fournir des informations complètes sur leurs qualifications et expérience, et démontrer qu'ils remplissent

les conditions requises et l'expérience pertinente pour fournir ces services. Les critères fixés pour la présélection sont les suivants :

Qualifications

 Doit avoir un diplôme d'ingénieur électricien/électromécanicien ou domaine connexe, d'ingénieur statisticien économiste ou similaire;

Expérience

- Le/la candidate doit justifier de quinze (15) années d'expérience pertinente dans l'évaluation ou la planification ou la gestion de projets d'électrification ;
- II/Elle doit justifier d'au moins trois (3) missions similaires (projets nationaux d'envergure), organisées et exécutées au cours de ces dix (10) dernières années avec succès avec des organisations internationales ou dans le cadre de projets financés par des donateurs ;
- Il/Elle doit justifier d'au moins deux (2) missions similaires (projets nationaux d'envergure), organisées et exécutées au cours de ces dix (10) dernières années avec succès dans les États membres de la CEDEAO;
- Il/Elle doit justifier d'une bonne connaissance des équipements et normes techniques des réseaux de distribution d'électricité et des logiciels de calcul des réseaux de distribution (calculs mécaniques et électriques) et aussi d'une bonne maitrise du GIS pour l'électrification rurale:

Connaissances Linguistiques

Les Consultants individuels doivent avoir une maîtrise de l'expression écrite et orale (y compris être à l'aise en lecture) d'une (1) des langues officielles de la CEDEAO (anglais, français ou portugais). La connaissance pratique (lecture, écrit et oral) d'une deuxième de ces langues serait un atout.

NB: Les Consultants sont invités à prêter une attention particulière aux dispositions de l'Article 118 du Code des marchés révisé de la CEDEAO (« Infractions commises par les Candidats, les Soumissionnaires et les Adjudicataires »), fournissant des informations sur les pratiques de corruption ou de fraude dans le cadre de la concurrence pour l'obtention ou l'exécution d'un marché. Ils sont également invités à se référer aux informations concernant spécifiquement les conflits d'intérêts liés à la présente mission, conformément aux dispositions de « l'Article 119 du Code des marchés de la CEDEAO.

5. Les Consultants seront sélectionnés sur la base des critères de la *Sélection de consultants individuels* définis dans les lignes directrices relatives aux consultants. Les candidats présélectionnés seront convoqués à un entretien de recrutement.

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en écrivant aux adresses électroniques indiquées ci-dessous, durant les jours et heures ouvrables à la Commission de la CEDEAO, du lundi au vendredi de 09h00 (GMT+1) à 17h00 (GMT+1).

E-mail : procurement@ecowas.int, avec copie à: sbangoura@ecowas.int ; bdabire@ecowas.int; akoumoin@ecowas.int; ikkamara@ecowas.int

6. Les manifestations d'intérêt devront être soumises dans des enveloppes scellées (un original signé et 3 Copies) en anglais, français ou portugais et portant clairement la mention « Sélection d'un Consultant individuel pour la Sélection des Villages et la Proposition d'une Stratégie de Développement du Programme PRODEL 20 000 ». A n'ouvrir qu'en présence du Comité de dépouillement". Les manifestations d'intérêt doivent à présent parvenir à l'adresse ci-dessous, au plus tard le Lundi 11 Mai 2020 à 11h00 (GMT+1), Heure du Nigeria.

La boite de dépôt des soumissions de la CEDEAO est située à la Direction de l'Administration Générale, Division Passation des Marchés, au premier étage du siège de la Commission de la CEDEAO, 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P. M. B. 401 Abuja, Nigeria.

Prière de noter que les dossiers de candidatures soumis par voie électronique sont aussi acceptés et seront adressés à : procurement@ecowas.int, avec copie à: sbangoura@ecowas.int ; bdabire@ecowas.int; akoumoin@ecowas.int; ikkamara@ecowas.int

Le présent appel à manifestation d'intérêt peut être consulté sur le site web suivant : http://www.ecowas.int/doing-business-in-ecowas/ecowas-procurement/

Le Commissaire Chargé de l'Administration Générale et Conférence